

# BÉNÉVOLAT / VOLONTARIAT

---

## Les différents statuts

Source: France bénévolat, D. Balmay 2006.

Dans la plupart des cas, l'écovolontaire a le statut de bénévole. Aucune définition (légale ou conventionnelle) n'existe en droit français. Le bénévolat est une activité libre, qui n'est encadrée par aucun statut. Mais il existe une définition non juridique communément admise : **«Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »** (Avis du Conseil Economique et Social du 24 février 1993).

**L'écovolontaire peut aussi être stagiaire**, dans le cas où une convention est signée entre son organisme de formation, la structure d'accueil et lui-même. Enfin, l'écovolontaire de longue durée peut bénéficier d'un contrat de volontariat statutaire. Il en existe plusieurs, chacun régi par un texte de lois spécifique. Parmi eux :

- *Le volontariat de solidarité internationale (VSI),*
- *Le volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité (VCCSS),*
- *Le volontariat associatif (VA),*
- *Le service civil volontaire (SCV),*
- *Le volontariat civil à l'aide technique (VCAT),*
- *Le service volontaire européen (SVE).*

**Le volontariat statutaire se situe entre le bénévolat et le salariat, ce qui permet l'indemnisation des volontaires.** Les textes officiels fournissent les principaux éléments obligatoires du statut du volontaire : principe de l'indemnité, couverture sociale, obligation de formation, durée maximum du contrat...

- Un nouveau statut est en cours de finalisation « Le service civique » qui est l'une des actions phare du MEEDDM en 2010. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le lien suivant : <http://www.service-civique.gouv.fr/content/qu%27est-ce-que-le-service-civique>

## Infos pratiques sur le bénévolat

- **«Le passeport bénévole, une passerelle entre la vie associative et le parcours professionnel »** est un livret mis en place par France Bénévolat, qui permet au bénévole de garder une trace précise d'une ou plusieurs missions menées au sein d'associations, et de

valoriser ces expériences et les compétences qu'il y a acquises. Le livret intéresse particulièrement les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés, qui peuvent faire valoir leurs expériences en parallèle (ou à la place) d'expériences professionnelles.

Le Passeport Bénévole est reconnu comme justificatif de dossiers de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et peut ainsi permettre d'obtenir par voie de dossier un diplôme de l'Education nationale ou un titre professionnel AFPA (ministère de l'Emploi). Le Passeport Bénévole vise également à resserrer les liens entre les associations et leurs bénévoles, grâce au support d'échanges, de reconnaissance et de mémoire qu'il représente.

Pour plus d'infos : [www.passeport-benevole.org](http://www.passeport-benevole.org)

- **Les fiches d'information de France Bénévolat**

Retrouvez dans l'espace « documentation » de France Bénévolat, de nombreuses fiches infos sur le bénévolat en général. De nombreuses thématiques y sont abordées : demandeurs d'emploi et bénévolat, entreprises et bénévolat, fiches juridiques, jeunes et bénévolat, relations bénévoles/salariés.... Vous y trouverez certainement les réponses à vos questions !

Pour plus d'infos : [www.francebenevolat.org/documents](http://www.francebenevolat.org/documents)

## **Structures non référencées en lien avec le bénévolat**

D'autres structures recherchent des bénévoles, dans différents domaines (solidarité, patrimoine bâti, socio-culturel par exemple)... ou peuvent vous renseigner sur le bénévolat.

- Espace bénévolat : [www.espacebenevolat.org](http://www.espacebenevolat.org)
- Rempart : [www.rempart.com](http://www.rempart.com)
- Chantiers bénévoles Bretagne : [www.chantierbenevolebretagne.org](http://www.chantierbenevolebretagne.org)
- Unis cité (service civil volontaire) : [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)
- France bénévolat : [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)
- Injep (service volontaire européen) : [www.injep.fr](http://www.injep.fr)
- Service civil international : [www.sci-france.org](http://www.sci-france.org)
- Jeunesse et reconstruction : [www.volontariat.org](http://www.volontariat.org)
- Solidarité jeunesse : [www.solidaritesjeunesses.org](http://www.solidaritesjeunesses.org)
- Concordia : [www.concordia-association.org](http://www.concordia-association.org)
- EMPREINTE, Habitat passif à faible empreinte écologique : [www.habitat-ecologique.org/chantiers\\_ouverts.php](http://www.habitat-ecologique.org/chantiers_ouverts.php)
- Botmobil (écoconstruction) : [www.botmobil/descriptif-et-calendrier](http://www.botmobil/descriptif-et-calendrier)
- WWOOF (world wide opportunities on organics farm) : [www.woof.fr](http://www.woof.fr)
- Cotravaux : [www.cotravaux.org](http://www.cotravaux.org)
- Observatoire des actions collectives, bénévoles et volontaires : [www.observo.fr](http://www.observo.fr)
- Fédération française du bénévolat : [www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)
- Acsé (agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) : [www.lacse.fr](http://www.lacse.fr)